Image not found or type unknown

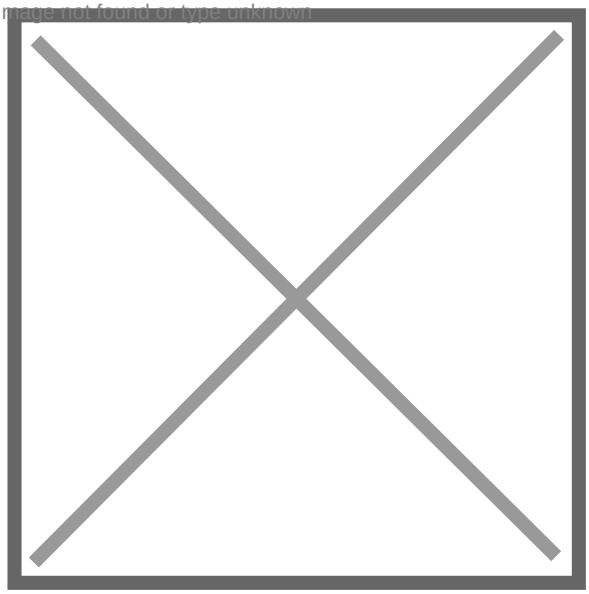

Lettre recommandée arrivée sans contenu

Par **danielou1947**, le **01/05/2015** à **11:36**

Bonjour.
Ma fille a envoyé par recommandé avec R3 des chèques vacances à son voyagiste.Par deux plis séparés d'une valeur de 400 euros chacun Son voyagiste l'informe que les deux plis sont vides Aussitôt ma fille avertit la poste de ce problème et que celle ci fasse le nécessaire auprès de son assurance pour un remboursement total de 800 euros comme la prise d'assurance le prévoyait lors de l'expédition des recommandés.La poste refuse et ne se sent pas responsable .Que peut elle faire et vers qui doit elle se tourner pour le remboursement de ses chèques vacances .Cordialement Danielou

PS ma fille a déposé plainte auprès du commissariat pour ce vol.

Par **moisse**, le **01/05/2015** à **16:58**

Bonsoir,
En attendant un miracle, voir ici:
http://particulier.ancv.com/En-cas-de-perte-vol

Par **jibi7**, le **01/05/2015** à **17:18**

hello Danielou

Si votre fille a gardé la souche de son chequier vacances, elle doit pouvoir retrouver les

numeros des cheques et les faire bloquer très rapidement.
En l'assortissant d'une demande de recherches de l'identité du tireur ou du beneficiaire.
En effet on peut autant imaginer un vol sur le trajet de la poste autant qu'a l'arrivee a l'agence..
La poste a tendance si elle est mise en cause a se debiner , parlant de spoliation a la place de vol etc..
si vous avez gardé trace ou copie de l'envoi la mention du contenu etait elle portee sur l'envoi ? (ss forme valeur declaree par ex..) dans ce cas la cela aurait facilité le vol..hum hum

Par **alterego**, le **01/05/2015** à **17:22**

Bonjour,

"La Poste refuse et ne se sent pas responsable"
Dire que les plis sont vides sans préciser que les enveloppes avaient été ouvertes ne prouve pas que les chèques aient été subtilisés, d'où la réponse de La Poste. Que ferions nous à sa place ?

Cordialement

Par **moisse**, le **01/05/2015** à **17:40**

Hello jibi7,
L'opposition n'est pas possible sur les chèques vacances.
Voir la méthode décrite dans le lien que j'ai donné pour espérer récupérer sa mise ultérieurement.
Pour le reste, @alterego est la sagesse même, si le pli est correctement scellé et inviolable (responsabilité expéditeur), le destinataire engage sa responsabilité en l'acceptant sans remarques.

Par **Lag0**, le **02/05/2015** à **10:31**

Le problème justement, c'est qu'il est plus facile de mettre en cause la poste lorsqu'un envoi n'arrive pas à destination que dans le cas présent où l'envoi arrive bien.
En effet, comment mettre formellement la poste en cause ? L'expéditeur peut avoir envoyé une enveloppe vide, le destinataire peut dire que l'enveloppe était vide même si ce n'est pas le cas, etc.
Difficile alors de prouver qu'il y a eu vol pendant que le pli était sous la responsabilité de la poste.

Par **jibi7**, le **02/05/2015** à **11:57**

Pourtant il y a des formules d'envois qui précisent au gr près le poids de l'envoi..

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Les vols "spoliations" détériorations de colis, courriers sont d'autant plus faciles a faire et ne pas assumer que la poste de plus en plus sous-traite a des sociétés qui profitent du w-end et fériés pour mettre leurs nez dans les colis etc..(hors délais)..les livrer ou les "perdre" hors suivi (votre envoi est a l'agence regionale x)..
le plu scandaleux dans l'histoire est que ces sociétés ont acces à votre boite a lettres sans etre "assermentées " comme les facteurs.
dans la pratique il doit bien y avoir un moyen de remettre a une agence proche des cheques ou documents d'identité sans que ça passe par des filieres incontrolables.

Par **moisse**, le **02/05/2015** à **12:35**

Bon c'est le W.E.,
[citation] sans etre "assermentées " comme les facteurs. [/citation]
Tous les employés de la Poste prêtent serment, mais pas devant le juge d'instance pour ce que je crois savoir. Alors le serment déontologique...
[citation]dans la pratique il doit bien y avoir un moyen de remettre [/citation]
C'est ce qu' a permis l'abandon du monopôle postal. Si vous ignorez l'existence de ces spécialistes, cherchez du coté de T.N.x ou Fedxxx ou DHx
J'ai expédié dans ma vie des centaines de colis postaux.
Beaucoup sont arrivés cassés (bouteilles d'alcool). Je n'ai jamais pu obtenir un seul sou de la part de cette organisation.
A chaque fois, emballage insuffisant, inadapté...Et pourtant il s'agissait d'emballages certifiés par le L.N.E.

Par **jibi7**, le **02/05/2015** à **13:07**

Moisse je parlais précisement des colissimo avec suivi laposte et délai d'acheminement..
qui dans la pratique sont ensuite apportés par des sous traitants sans rapport avec la poste..(camion anonyme ou de location) et personnel avec au maximum un blouson "sous traitant de la poste"..qui n'a surement pas preté aucun serment ni n'est au courant des conditions de garanties vu leurs reponses"..

Par **yan**, le **02/05/2015** à **15:19**

[citation]Pourtant il y a des formules d'envois qui précisent **au gr près le poids de l'envoi**..
[/citation]

Bonjour,

Et si j'introduis à l'intérieur de l'enveloppe, une ou des feuilles correspondant au poids exact de l'envoi initial. Le poids est le même mais pas le contenu..

Cdt.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **jibi7**, le **02/05/2015** à **16:44**

[smile16][smile7][smile33]

dites moi quel esprit tordu & parano utiliserait ce genre de moyen pour s'assurer d'une réservation de vacances surtout avec un moyen de paiement non anonyme!

si cela n'a pas changé disposer de 800€ de cheques vacances suppose d'avoir epargné durant pres d'une année quelques sous pour avoir droit a des moyens de paiement affectés bonifiés par employeur ou XXX...

as le style d'escrocs mais surement le style de victime doublement penalisée..

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés